

# *Révolte et solidarité avec les révolté-e-s*

Omniprésence de flics et de militaires sur la voix publique, multiplication des fichiers, délation institutionnelle, interdictions et amendes en tout genre... Chaque jour la pression policière s'accroît sur la population. Contrôles, surveillances et contraintes sont le lot quotidien de tout un chacun, particulièrement des pauvres. Les voix de la pacification sociale sont immenses et vont jusqu'à l'assassinat légal. Rien ne sert de se cacher derrière un « je n'ai rien à me reprocher, donc rien à cacher et rien à craindre... »

Les législations protégeraient tout le monde, « coupables » et « innocents », même ceux qui n'ont rien demandé. Elles effectuent un tri permanent entre les honnêtes citoyens et les contrevenants, ces derniers qui n'ont pas forcément choisi de transgresser mais qui se retrouvent entraînés dans la spirale judiciaire à cause de diverses situations préjudiciables, les plus souvent économiques. C'est paradoxal, cette société s'est construite sur le vol historique des forces de production (main d'œuvre, outils et richesses), mais elle stigmatise en même temps une frange de population dénoncée comme délinquante. Elle l'exhibe et s'en sert d'exutoire. Elle punit la petite rapine et absout le pillage en col blanc, la spoliation des initiés bien placés...

L'enfermement est une torture, le sort réservé aux désobéissants, aux malchanceux. C'est aussi une industrie fleurissante. Chaque jour, un flux incessant alimente les chaînes carcérales. Des millions de personnes en sursis, chair à prison, matière première, victimes potentielles du système. Des millions de procédures judiciaires touchant plus ou moins violemment des millions de gens. Des millions de vies mises sous contrainte à l'intérieur des divers établissements pénitentiaires et à l'extérieur sous contrôle judiciaire, bracelet électronique... Et aussi des millions de personnes sans condamnation formelle, anciens prisonniers, familles et proches des prisonniers qui subissent aussi, en permanence, la lourdeur du règlement pénitentiaire, les brimades et les humiliations institutionnelles.

Multiplication des délits, multiplication et allongement à l'infini des peines, isolement : l'État et les profiteurs de toute sorte, fonctionnaires, employés ou actionnaires des boîtes privées qui gèrent de plus en plus le parc pénitentiaire, appliquent la souffrance avec une humanité digne des valeurs de la démocratie républicaine, des règles pénitentiaires, des Droits de l'Homme et du marché. Ce sont les mêmes ou leurs semblables qui sèment misère et terreur sur toute la planète par le biais d'une économie de guerre et de guerres tout court.

Nous voulons une société sans classe et sans pouvoir dominant d'aucune sorte, faut-il le répéter, une société qui a aboli le profit, l'argent et l'enfermement...

Autant les soumissions voire les adhésions au système sont grandes, autant l'aspiration au changement se généralise. Les résistances perdurent au cœur de la société et au cœur des lieux d'enfermement. Se renouvelant sans cesse, elles sont ce qu'elles sont mais existent depuis que la douleur des sujets soumis à la correction a été érigée en tradition. Les luttes contre l'oppression prennent des formes diverses mais s'alimentent d'une visée commune : la destruction des inégalités et des prisons qui lui sont inhérentes. Le message a la qualité d'être clair. Il se transmet depuis des décennies par tous les exploités qui refusent la fatalité : Révolution sociale, émancipation.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'antagonisme entre les intérêts de classe est criant. L'État enferme de plus en plus longtemps, mais aussi de plus en plus tôt ceux qui refusent la loi de la jungle. L'âge de responsabilité pénale en France est déjà de 13 ans et tendrait à être abaissé à 12 (pour le moment les mineurs de moins de 13 ans font l'objet de mesures dites « de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation ». La plus belle des jeunesses se meurt en prison. Plus précisément depuis ces dernières années dans les divers établissements de contention (centres renforcés, centres fermés...) et dans les prisons pour enfants, pour adolescents, dans les fameux établissements pour mineurs, EPM, hauts lieux de l'éducation carcérale. Prisons où des jeunes souffrent, se suicident et parfois se révoltent. Comme à Lavaur ce printemps où l'administration a envoyé ses sbires armés et cagoulés pour mater les jeunes prisonniers. Les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) collaborent clairement avec l'administration pénitentiaire dans sa sale besogne de garde chiourme. Le 5 juillet 2011, la PJJ toulousaine (à Labège) a été la cible de la solidarité, ses pratiques carcérales dénoncées, ses locaux salis par la vindicte populaire. Une action somme toute dérisoire mais ô combien symbolique alors qu'au même moment le ministre de la Justice annonçait une série de mesures renforçant encore la répression contre les mineurs. La nouvelle loi Mercier crée une comparution immédiate s'appliquant dès 13 ans, un fichier unique des mineurs délinquants (personnalité, environnement...) permettant au procureur de déférer le jeune directement au tribunal pour enfants, supprimant ainsi le pouvoir du juge pour enfants. Elle crée un tribunal correctionnel pour les mineurs de plus de 16 ans, composé de juges non spécialisés, manière d'abaisser la majorité pénale de 18 à 16 ans...

Le 15 novembre 2011, après une traque de quatre mois, une série de perquisitions et de gardes à vue, cinq personnes sont mises en examen pour l'action contre la PJJ. Ils sont accusés « de participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou de dégradations de biens ; violence commise en réunion sans incapacité ; dégradation ou détérioration du bien d'autrui commise en réunion ». Des faits minimes, une action de solidarité, mais des chefs d'inculpation très lourds et qui risquent d'être lourds de conséquences. Quatre inculpés sont incarcérés depuis à la Maison d'arrêt de Seysses, une personne est en liberté provisoire et une autre gardée sous le coude comme témoin. Et l'enquête n'est pas close.

Que ces personnes soient impliquées ou non dans cette action n'a que peu d'importance, tant il est juste sur le fond d'avoir exprimé sa solidarité avec celles et ceux qui subissent la répression de manière brutale, ici les jeunes prisonniers de Lavaur. Quand l'État enferme pour quelques graffitis, il montre le bâton à ses détracteurs et à tous ceux qui, frappés de plein fouet par la débâcle économique se risqueraient à quelques actions directes expropriatrices et/ou revendicatives. La lutte contre cette société qui produit misère et enfermement est un chemin semé d'embûches, de joies et de pleurs... dont on peut se relever renforcé et d'autant plus déterminé. Il convient maintenant d'exprimer sous de multiples formes notre soutien à ces nouvelles victimes d'une justice qui mène la chasse à la solidarité.

**Levée des inculpations, liberté pour toutes et tous.**

**MANIF LE 17 DECEMBRE 14H JEAN JAURES**

Soutien financier (frais de justice et de cantine en prison), envoyez vos chèques à l'ordre de « Maria » CAJ c/o canal Sud, 40 rue Alfred Duménil 31400 Toulouse

Contact du collectif « liberté pour les inculpé-es du 15 nov » [nonalepm@riseup.net](mailto:nonalepm@riseup.net)  
<http://pourelaliberte.noblogs.org/>

**Réunion tous les mardi à 20h à Canal Sud  
pour organiser le soutien au inculpé-es et organiser la manif**